

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Genevieve Pilon

<https://www.cadre21.org/membres/02b407dff92f65d4b44c644d>

Date d'obtention : 2024-10-04 15:32:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

On doit rencontrer individuellement et le plus vite possible l'auteur du signalement, l'élève concerné ainsi que tous les autres élèves impliqués. On doit remplir la grille d'évaluation suite aux réponses on s'assure qu'il y a un acte malveillant et de nature criminelle. On doit confisquer l'appareil pour s'assurer de stopper le plus vite possible la propagation. Une fois tout ça complété on communique avec le policier éducateur qui lui prendra le relais.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La trousse Sexto peut s'appliquer dans plusieurs situations que ce soit la victime, une amie ou un parent qui dénonce. Le but est de rapidement mettre en place la trousse et ainsi rencontrer tous les individus concernés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

On ne doit jamais voir ou chercher à voir le contenu de l'appareil électronique d'un élève. Il est facile de déterminer la nature de l'infraction en complétant la grille d'évaluation avec chacun des élèves impliqués.